

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Ecoparc4, à l'attention du commissaire-enquêteur

De : BONNEVIE eric

Date : 23/01/2020 10:42

Pour : pref-projet-ecoparc4@eure.gouv.fr

Bonjour monsieur Barbant,

Vous trouverez ci-joint mon courrier (fichier Word) à joindre au dossier de l'enquête. Il reprend les questions évoquées lors de mon premier courrier reformulées par rapport à ma compréhension des éclaircissements apportés lors de votre permanence.

Merci d'avance pour votre prise en compte.

Cordialement,

Eric Bonnevie

—Pièces jointes : _____

Enquete Ecoparc4 E Bonnevie.docx

733 Ko

Monsieur Bonnevie Eric

27600 FONTAINE BELLENGER

Le 23/01/2020

Bonjour monsieur Barbant

Suite à la réunion d'enquête du 21/01/2020 à la mairie de Fontaine Bellenger, qui m'a permis de mieux comprendre l'environnement du projet même si aujourd'hui, nous ne savons pas encore quelles activités accueillera EcoParc4. Dans ce courrier, je vais reprendre les questions de mon courrier précédent du 20/01/2020

Avant tout, je tiens à rappeler que ce projet EcoParc4 impacte essentiellement les habitants du hameau d'Ingremares et particulièrement les habitants du secteur nord qui ne seront qu'à 300 m de la partie sud d'EcoParc4. D'ailleurs durant la permanence de monsieur Barbant, seuls des habitants d'Ingremares (nord) se sont rendus à la mairie. Sur ce dossier, nous aurions apprécié un peu d'écoute et de soutien de la part de notre mairie.

Ci-dessous, mes questions du courrier du 20/01/2020 avec **les éclaircissements et les nouvelles questions (en bleu)** depuis la permanence 21/01/2020.

- Concernant l'aménagement des routes :
 - Route d'Ingremares entre EcoParc3 et EcoParc4 :
 - Cette route sera-t-elle traversée par une route de liaison EcoParc3/EcoParc4 ? Il me semble qu'un pont est prévu.
Eclaircissement lors de la permanence : Pas de pont de prévu mais un rond-point de forme ovale pour semble-t-il empêcher aux camions d'EcoParc de sortir sur la route d'Ingremares.
Question : Est-ce bien ça ?
 - Y aura-t-il un aménagement paysagé des 2 cotés pour limiter l'impact sur l'environnement visuel ? Pour l'instant on ne voit rien coté EcoParc3, aucune plantation.
Eclaircissement lors de la permanence : Les plans font apparaître une double plantation d'arbres, une entre la route et la voie cyclable et l'autre, de l'autre coté de la piste cyclable à l'intérieur de la limite EcoParc4.
Question concernant les plantations : Compte tenu du temps de croissance de la végétation, il serait bien que les arbres soient plantés dès l'acquisition des terres par la CASE. Est-ce prévu comme cela ?
Question concernant la deuxième rangée d'arbres qui se trouvera à l'intérieur de la limite d'EcoParc4 : Est-ce que la plantation est de la responsabilité de la CASE, ou fait-elle partie des préconisations pour les futures entreprises, ce qui ne procurerait pas une garantie ?

Question concernant Ecoparc3 : Est-ce que des plantations à l'image d'Ecoparc4 sont prévues le long de la route d'Ingremare ?

- Y aura-t-il une voie parallèle type voie verte le long de cette route pour rejoindre Heudebouville ? c'est peut-être le moment pour aménager cette route.

Eclaircissement lors de la permanence : L'aménagement d'une voie cyclable bien séparée de la route est prévue et c'est plutôt une bonne nouvelle.

- Route des Longs Champs ou Marinette (longeant la partie sud d'Ecoparc sud :

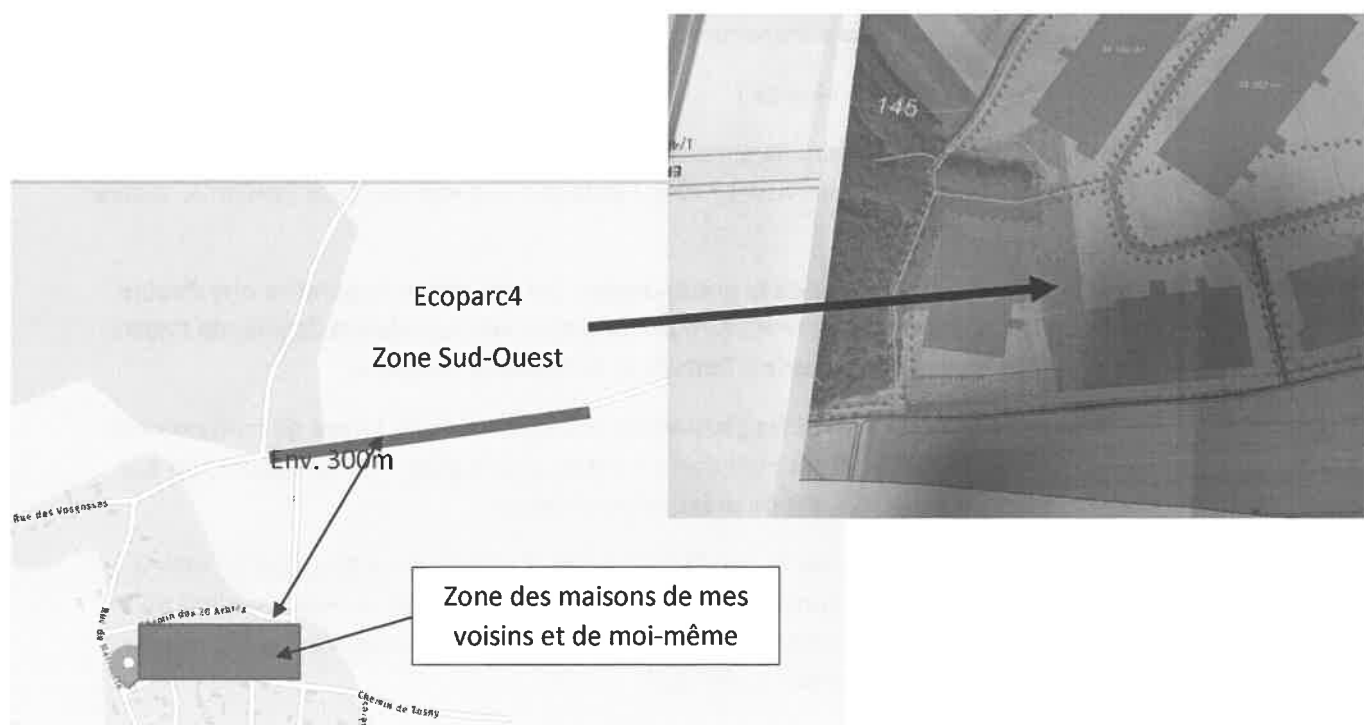
- Y aura-t-il un aménagement paysagé pour limiter l'impact sur le visuel et sur l'environnement ?

Eclaircissement lors de la permanence : L'aménagement sur cet axe est le même que celui prévu sur la route d'Ingremare et c'est plutôt une bonne nouvelle.

- Y-aura-t-il une haie d'arbres suffisamment haute pour faire un écran acoustique par rapport aux maisons situées sur Ingremare ?

Eclaircissement lors de la permanence : Compte tenu de l'espacement entre les arbres (15m), ces rangées d'arbres ne feront pas office d'écran acoustique.

Notre demande : Sur la partie sud-ouest (trait rouge sur la photo ci-dessous), compte tenue de la proximité avec les maisons du secteur nord du hameau d'Ingremare, mes voisins et moi-même souhaitons que les haies d'arbres soient densifiées pour améliorer l'aspect visuel et surtout faire un écran acoustique efficace. Là aussi, il faut que les plantations soient réalisées au plus tôt (dès l'acquisition des terres par la CASE) pour qu'elles soient efficaces dès la mise en service des entreprises et même durant les travaux de constructions.



- Route N15, traversée de Fontaine Bellenger :
 - Quels aménagements sont prévus pour limiter le passage des camions et sécuriser ce secteur accidentogène ? Les habitants d'Ingremare devant traverser cette route pour se rendre dans leur village.

La question reste posée.

- Concernant la proximité de la zone Nord d'Ingremare avec Eco parc 4 :
 - A-t-on l'assurance que les entreprises qui s'installeront ne seront pas des entreprises polluantes (nuisances sonores, olfactives, chimiques, etc...)

Pas d'éclaircissement lors de la permanence

Questions : Quelles garanties peuvent nous apporter la CASE et la Mairie sur ce sujet ?

- Comment sera évalué, l'impact acoustique lié à l'activité sur Eco parc4 ? Quel niveau acoustique sera pris en référence ? Sachant que quand les vents viennent de l'Est, on entend déjà bien l'autoroute, donc 10db de plus, ça peut faire beaucoup de bruit. Même si j'ai cru comprendre que la vocation d'Eco parc4 sera plutôt de la logistic, le son des avertisseurs de recul des camions sont très bruyants.

Pas d'éclaircissement lors de la permanence

La question reste posée

- Coté écologie, ne serait-il pas judicieux de profiter de l'implantation d'Eco parc4 pour raccorder Ingremare au tout à l'égout ? La majorité des maisons sont anciennes avec des assainissements non-conformes. Cette opportunité a-t-elle été étudiée ?

La question reste posée

- Lors de la réunion d'information qui a eu lieu à Heudebouville l'année dernière, nous avons également demandé en compensation des nuisances inévitables d'Eco parc4 (visuel, sonore, circulation, ect...), à ce que Ingremare soit raccordé à la fibre en même temps que l'aménagement d'Eco Parc4. L'idée avait été notée. Qu'en est-il ? à moins que le plan départemental de déploiement de la fibre n'intervienne avant.

Visiblement, la fibre est en cours de déploiement sur la commune y compris sur Ingremare. J'attends la confirmation de la mairie.

Nouvelle Question :

Lors de la permanence, nous n'avons pas trouvé d'élément (excepté une flèche sur un plan) concernant le pont qui doit enjambrer l'autoroute et limiter la traversée d'Heudebouville par les camions.

Ce pont est-il toujours prévu ?

Ce pont est-il une des conditions incontournables pour la réalisation de ce projet ?

Merci d'avance pour prendre en compte ces interrogations et y apporter des réponses et des solutions.

Cordialement,

Eric Bonnevie